

INFOS FÉDÉRALES

aux militant-e-s

Travail mortel

30 ans

Filiales

Tous les 11 jours un-e cheminot-e se suicide à la SNCF ! Stop au carnage

Depuis le 1er janvier, il y a eu 7 suicides à la SNCF, soit 1 tous les 11 jours. **Cette situation est insupportable.**

Comme à France Télécom en son temps, la SNCF subit de plein fouet des réorganisations suite à son morcellement/privatisation. Ces réorganisations en cascade fragilisent les collectifs de travail et placent en grande souffrance les cheminot-e-s.

Nous refusons que la SNCF devienne la nouvelle France Télécom.

Pour rappel, suite à la privatisation de France Télécom en 2004, le PDG de l'époque (définitivement condamné en janvier 2025) voulait se débarrasser des nombreux fonctionnaires qui s'y trouvaient. Résultats entre 2008 et 2009, 35 salarié-e-s de France Télécom se suicident, soit **1 suicide tous les 20 jours.**

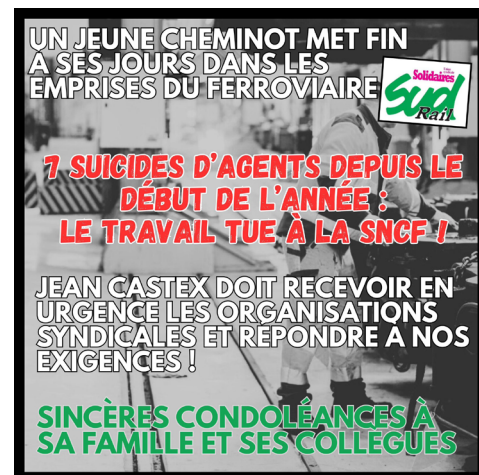
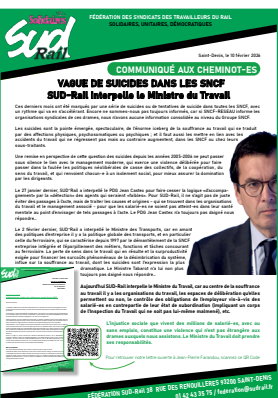
La fédération SUD-Rail ne restera pas spectatrice de ce drame.

La privatisation/morcellement de la SNCF aura des conséquences sur la santé des agent-e-s. Nous avons écrit à Castex, aux ministres des Transports, Tabarot et du Travail, Farandou. **Aucun ne nous a répondu.**

Par ailleurs, en dehors du combat contre la privatisation et pour la défense des droits des salarié-e-s dans ce processus de morcellement de la SNCF, nous nous battons également afin de recréer des instances de proximité.

En effet la mise en place des CSE a mis fin aux CHSCT et aux DP. Un plan social sans nom a eu lieu chez les représentant-e-s du personnel. Cela se voit sur le terrain. Bien souvent, les collègues ne trouvent pas de grandes difficultés n'ont personne vers qui se tourner, car il n'y a quasiment plus de délégué-e-s de proximité.

Voilà pourquoi nous avons demandé l'ouverture de négociations sur la création d'instances de proximité afin de recréer du lien, de l'écoute, une forme de résistance à toute la souffrance créée par la violence de la privatisation de la SNCF.



1996/2026 : SUD-Rail fête ses 30 ans

Le 26 janvier 1996 SUD-Cheminots est créé.

Très rapidement SUD-Cheminots se transformera en SUD-Rail afin d'organiser l'ensemble des travailleurs du rail. Cette création vient du départ des équipes de la CFDT Cheminots après les positions de la confédération CFDT qui accompagna la réforme des retraites de 1995. Des centaines de militant-e-s CFDT en lutte n'acceptent plus de rester dans ce syndicat et veulent partir sur de nouvelles bases.

SUD-Rail se crée sur de nouvelles valeurs :

- Critique de la bureaucratie syndicale.
- Nécessité de faire un syndicalisme de terrain, proche des salarié-e-s.
- Importance de la démocratie syndicale dans les prises de décisions.
- Continuer un syndicalisme revendicatif de transformation sociale.
- Marcher sur la jambe catégorielle comme intercatégorielle.
- Assumer un syndicalisme interprofessionnel.

Autant de valeurs qui structureront SUD-Rail. Autant de valeurs qui articulent notre syndicalisme encore aujourd'hui.

Pour preuve 80% des moyens syndicaux issus des élections professionnelles sont distribués aux syndicats régionaux afin de mettre le paquet dans le syndicalisme de terrain. Pour preuve, les membres du bureau fédéral ont un nombre limité de mandats. Pour preuve, les accords d'entreprises comme la ligne stratégique revendicative sont soumis à la concertation de nos adhérent-e-s. Pour preuve, les militant-e-s SUD-Rail posent la question de la grève, la question du rapport de force sur de nombreuses questions catégorielles et intercatégorielles.

Le 10 septembre 2025, la fédération SUD-Rail a été l'une des premières fédérations à appeler à la grève contre le budget d'austérité du gouvernement Bayrou. On voit bien que SUD-Rail occupe une place centrale dans les conflits sociaux en France.

Pour fêter nos 30 ans, la fédération SUD-Rail a organisé le 3 février une soirée débat avec deux historiques, Christian Mahieux et Henry Célier. Cette soirée fut un vrai succès.

Cependant de nombreux-ses militant-e-s nous ont demandé d'organiser une réunion sur toute la journée afin d'approfondir les débats entre nous.

Nous avons donc choisi la date du 9 juin 2026, au théâtre Traversière pour organiser cette journée. Si le contenu de la journée est toujours en construction avec les actrices et acteurs de la création de SUD-Rail mais aussi avec le BF, nous croyons au succès de cette deuxième initiative pour fêter les 30 ans de SUD-Rail.

Pour le renouveau du syndicalisme :

Un outil pour dépasser les divisions entre salariés titulaires et contractuels, de la S.N.C.F. ou des sociétés sous traitantes.

Pour lutter contre le chômage, avec les chômeurs.

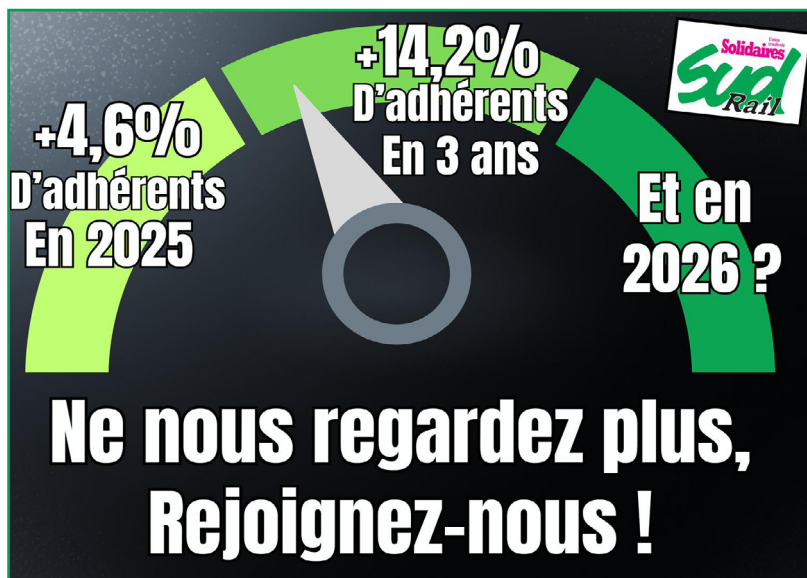
Pour le service public avec le public.

Contre la concurrence sauvage avec les cheminots des autres réseaux.

Construisons les syndicats solidaires, unitaires, démocratiques

A l'occasion du congrès du 26 janvier 1996, 202 cheminots(es) de Paris Sud Est appellent à renforcer le syndicat S.U.D. !





6ème année consécutive de progression d'adhérent-e-s à SUD-Rail

Quelques chiffres :

En 2025, nous avons déclaré 124.877 timbres, soit +4.7% par rapport à 2024. Sur la base de 12 timbres syndicaux pour 1 adhérent-e, cela fait **10.406 adhérent-e-s**. Sur les 25 syndicats de la fédération, 21 syndicats ont progressé. En 2020, la fédération déclarait 106.779 timbres soit **+16.9% en 6 ans**.

Un syndicat attractif :

Au-delà des chiffres bruts, cela montre notre attractivité auprès des travailleurs-euse-s du rail. **A quelques mois des élections CSE sur le périmètre du GPF SNCF, cela est plutôt bon signe.** La meilleure façon d'influencer les travailleur-euse-s du rail, c'est de les organiser dans notre syndicat.

En effet, si nous sommes à SUD-Rail, c'est bien parce que nous pensons que **c'est l'outil le plus utile dans le ferroviaire afin de défendre nos conditions de travail et de rémunération.** Dans un contexte national où le taux de syndicalisation en France a tendance à baisser, l'activité militante de SUD-Rail, notre discours comme notre travail de terrain, montrent qu'il n'y a pas de fatalité.

Un syndicat avec de grandes responsabilités :

Dans un contexte d'ouverture à la concurrence et de multiplication des opérateurs ferroviaires dans le cadre des appels d'offres, nous aurons besoin de l'outil SUD-Rail pour y faire face.

Donc si nous avons des raisons de nous réjouir, cela nous donne cependant de grandes responsabilités. A commencer **par former nos nouveaux-elles adhérent-e-s qui seront les futurs militant-e-s et animateur-trice-s syndicaux.** Nous avons donc un enjeu de formation syndicale, c'est l'une de nos priorités fédérales.

Forum jeunes du 22 au 24 juin à Montdidier

Après le succès de l'édition 2025, se tiendra du 22 au 24 juin le deuxième forum jeunes de la fédération SUD-Rail.

Nous avons comme objectif de rassembler une **centaine de nouveaux militant-e-s SUD-Rail** pendant 3 jours de formation.

La formation de nos militant-e-s est l'une de nos priorités fédérales.

Face aux enjeux de la concurrence/privatisation, à la montée de l'extrême droite ou encore aux réorganisations qui se multiplient, nous avons besoin de former nos nouveaux militant-e-s.

Il y aura **3 thématiques, 5 ateliers** et **une soirée-débat** le lundi soir sur les 30 ans de SUD-Rail :

Pour les thématiques :

- **Capitalisme et transports** (privatisation, balkanisation de notre système ferroviaire...)
- **Pratiques syndicales** (pratiques de terrain, pratiques revendicatives...)
- **Le syndicalisme face à la montée de l'extrême droite**

Pour les ateliers :

- **Concurrence / filiale**
- **Classification et Rémunération**
- **Droit de grève**
- **Fiche de paie** (lire sa FDP, notion de salaire mutualisé, cotisations vs charges patronales...)
- **Contractuel-le-s**



Le coin des filiales

Les 3 filiales TER (SVSA/SVEA/SVLO) : une stratégie à petit pas qui nécessite un coup d'accélérateur.

En décembre 2024, lors de la mise en exploitation des 3 filiales TER, nous n'avions pas réussi à gagner les 36 mois de maintien des accords. Seuls les accords sur l'organisation du travail, le temps partiel et le forfaits jours avaient été prolongés à 24 mois, les autres étaient restés à 15.

Pire, pour l'accord Casi, la boîte ne voulait même pas respecter le délai de 15 mois obligatoire.

Enfin notre acharnement aura fait bouger les lignes, car **l'accord Casi a été prolongé en 2025/2026 comme les autres accords et RH.** Ce fut l'annonce de Castex à son arrivée en novembre 2025. Aujourd'hui l'unité syndicale a permis de nouvelles avancées.

Le maintien des accords et RH pendant 36 mois, soit jusqu'à décembre 2027 (sauf l'accord Casi, l'accord condition de travail, TP et Forfait jour). Ces 3 derniers accords sont aujourd'hui sur la table de négociation au niveau national.

Au regard de ce qui nous est annoncé, **PS délocalisées, fin du 19/6, suppression de 5 RTT, modification du nombre de RP...** nous devons nous préparer à engager un bras de fer. Comme cet accord servira de base, pour l'ensemble des futures filiales, c'est bien un engagement national que nous devons construire aujourd'hui.

SVBO TER BFC

La mise en exploitation aura lieu en décembre 2026.

Première conséquence de la mise en place de cette filiale, la fermeture de la résidence de Montchanin.

Les 50 agent-e-s de cette résidence sont transféré-e-s à Chalon sur Saône. Comme on peut le voir, la création de filiales s'accompagne également de fermeture de résidences.

Nous avons également demandé le maintien des accords pendant 36 mois

Etoile de Caen RDCN

Une filiale de la RATP a remporté l'appel d'offres étoile de Caen sur les TER Normandie.

La mise en exploitation aura lieu en juillet 2027.

Sur la région de Caen, une unité syndicale sans faille a pu être mise en place. 2 grèves/rassemblements régionaux ont d'ailleurs été organisés en 2025.

Cette unité, associée à ce rapport de force, aura permis d'arracher le **maintien de l'ensemble des accords et RH, sans exception, jusqu'au 31 décembre 2029.** C'est à la fois une bouffée d'oxygène pour les agent-e-s, mais aussi une **première victoire qui montre qu'il ne faut surtout pas tomber dans le fatalisme**

TABLE RONDE AVEC LE PDG DE LA SNCF

LOIN DU COMPTE !

Dans un contexte de crise sanitaire caractérisée par la dégradation continue de l'état de santé physique et mentale des cheminot-es et cheminot-es, et une crise majeure de gouvernance au sein du Groupe Public Ferroviaire, les fédérations cheminot-es ont adressé un avertissement ferme et une demande de rencontre urgente au PDG de la SNCF.

Les quatre fédérations ont été reçues dans le cadre d'une table ronde le 10 mars. Unilatéralement, nous attendons des engagements forts afin de pouvoir retrouver de la sérénité et conforter l'unité sociale.

Pour le PDG de la SNCF, l'objectif était de « retrouver le chemin de la confiance ».

Le bilan unitaire de cette rencontre est clair : **Décevant !**

Des nouvelles rencontres sont déjà fixées avec la direction de l'entreprise sur ces sujets. Dans l'unité syndicale, les fédérations cheminot-es ont pris leurs responsabilités depuis plusieurs semaines et continueront à le faire dans l'intérêt de tous les cheminot-es du groupe SNCF !

Nous ne les laisserons pas exploser l'unité sociale du Groupe !

En ouverture, le PDG de la SNCF, a reconnu « une période très difficile » et « un risque accru de Risques Psycho-Sociaux » pour les cheminot-es. Pour nos fédérations syndicales, le constat partagé de cette situation aurait dû entraîner des mesures fortes, mais rien n'a été annoncé sur la situation sanitaire et sociale ! Concernant la crise de gouvernance face à une SA qui ne respecte plus rien et remet en cause tous les jours l'unité sociale et les engagements du groupe, nous attendons mieux que des annonces en demi-teinte.

Les principales annonces :

- **Evolution des cheminot-es / Instances de Proximité :** à la suite de ses tournées en région, le PDG constate que les instances sont saturées et que le dialogue social a du mal à vivre sur le terrain. Il annonce donc un groupe de travail avec les fédérations en vue de faire des propositions pour retrouver de la proximité dans les instances et ainsi traiter le quotidien des cheminot-es.
- **Filiales SNCF Voyageurs :** le PDG propose la signature d'un accord pour prolonger le délai de survie des accords collectifs et des RH (sauf l'accord temps partiel, celui sur les activités sociales et culturelles ainsi que l'accord sur l'organisation du temps de travail et les RH afférents) pour les 3 filiales actuelles jusqu'à décembre 2027. Cette réponse partielle ne règle pas l'attitude de la SA Voyageurs qui cherche systématiquement à interpréter ou ne pas respecter les accords ou autres directives !
- **Temps de travail dans les filiales :** bien que l'accord sur l'organisation du travail actuel soit tout fait adaptée pour les filiales, le PDG annonce l'ouverture d'une négociation nationale sous l'égide de la SA Voyageurs pour « identifier les besoins d'adaptations nécessaires aux filiales ». Concrètement, la SA Voyageurs veut s'attaquer à la réglementation du travail commune à tous les cheminot-es pour le rapprocher de celle de la convention collective.

